

3 Édito

4 Retour en Images

6 À la Une

Pourquoi & comment nous modifions le PLU

8 Focus

Premières pierres d'une démocratie locale vivante

9 Zoom

Le PASS'Région Seniors

10 Coubl'Actu

Action sociales, travaux

11 Coubl'Asso

12 Coubl'Agenda

Évènements à venir

17 Expression libre des élus

18 Marronniers/Infos pratiques

Pour nous contacter :

Adresse postale : 11 chemin d'Orgeoise
38500 Coublevie

Tél : 04 76 05 15 39

Site internet : <http://www.couplevie.fr>
accueil@couplevie.fr

Couple'Village

OCTOBRE 2026

Directeur de la publication : Benoît Mischel – Maire

Équipe de rédaction : Céline Castan, Laëtitia Zavattoni, Pascaline Thorel, Nathalie Changeux

Création de maquette + mise en page : Maëlle the Label

Impression : Imprimerie du pont de Claix, 38640 Claix

Distribution : François Patry

Ne pas jeter sur la voie publique



LE TRI
+ FACILE



ENVELOPPE



COURRIER



La Ville de Coublevie agit pour l'environnement.
Ce papier est 100 % recyclé.

image extraite du film
"Quand j'étais petit-e à Coublevie" de Sophie Loridon et
Magali Laroche avec Gaston, Maëlys, Mireille et
Pauline

© Les Films du Petit Prince



QUAND
J'ÉTAIS PETIT.E



Un film réalisé en 2025 avec le soutien de la Mairie de Coublevie, l'Ehpad de Coublevie, le centre de loisirs Léo Lagrange et le Département de l'Isère

BENOÎT MISCHÉL

Maire de Coublevie



La rentrée a sonné pour la plupart d'entre nous et en particulier pour les élèves de notre école de la Grande Sure. Le site d'Orgeoise où se réunissent les enfants d'élémentaires a vu une profonde modification de son

accès avec un nouveau parvis, qui semble très apprécié.

Une attente, insoutenable pour certains, concerne un équipement phare, le tobogan. Il y a eu quelques retards, mais il sera bien présent. Il reste quelques signalisations à mettre en place pour faciliter les changements d'usage. Et les arbres seront plantés courant octobre. Nous comptons sur chacun d'entre nous pour que les changements d'habitude se fassent pour le mieux.

Nous avons vécu une belle fête de la rentrée, malgré un imprévu électrique qui nous aura permis d'identifier quelques points d'amélioration sur l'installation électrique du parc. Je souhaite remercier tous les organisateurs, les services techniques, les intervenants, et tous les bénévoles des associations engagées tout au long de cette journée, jusque tard en soirée. Et sans oublier les participants à ces différents moments.

Nous commençons cette rentrée par la mise en œuvre d'un des axes forts de notre programme : l'ouverture d'une première procédure de modification simplifiée du PLU. Cette démarche permettra d'accompagner l'évolution de notre document d'urbanisme en apportant les ajustements nécessaires, tant techniques que de fond, tout en ouvrant de nouvelles perspectives pour notre territoire.

Elle permettra notamment de favoriser et de faciliter le développement de l'agriculture en zone urbaine, une orientation qui nous tient particulièrement à cœur.

Parce que la transparence, l'information et la participation citoyenne sont au cœur de nos valeurs, vous trouverez aussi dans ce magazine du mois d'octobre un premier point d'étape sur la mise en œuvre de notre engagement en faveur d'une démocratie locale plus transparente. Il comprend notamment un résumé du conseil municipal du 22 mai afin de permettre à chacun de mieux suivre les décisions et les échanges qui font vivre notre commune. Enfin, toujours dans le cadre de notre programme et avec la volonté de renforcer le lien intergénérationnel, Coublevie s'engage cette année dans la *Semaine bleue*. Organisée chaque année en octobre, elle met à l'honneur les actions en faveur de nos aînés, pour rapprocher les générations et rompre l'isolement. Venez nombreux participer aux différents événements consacrés à cette Semaine bleue.

Pour finir, notez la tenue d'une réunion publique d'informations le vendredi 16 octobre salle Chartreuse.

Toute l'équipe municipale vous souhaite un bon mois d'octobre.

Benoît Mischel



FÊTE DE LA RENTRÉE

Nous tenions à remercier chaleureusement toutes les personnes présentes lors de la journée du 5 septembre, qui s'est déroulée en deux temps particulièrement riches et animés.

La matinée a permis de rassembler le forum des associations avec leurs bénévoles, tandis que l'après-midi a prolongé cette belle dynamique avec les animations proposées par le centre de loisirs Léo Lagrange, les jeux en bois, les voitures radiocommandées, ainsi que la démonstration de Kendo et un joli temps de lecture bénévole adressé aux enfants.



Puis en fin de journée les deux groupes de musique « Rock n'chair » et « Cake empire » ont contribué à l'ambiance festive malgré une météo particulièrement chaude. Nous souhaitons également adresser nos remerciements aux food trucks présents, ainsi qu'à la buvette tenue par l'association Scoblaviu. Enfin, un grand merci à toutes les personnes qui ont participé à l'installation et au rangement du matériel, leur aide ayant été essentielle au bon déroulement de l'évènement.



PARVIS D'ORGEOISE

Le Parvis d'Orgeoise a fait peau neuve. Il assure désormais une continuité de la piste cyclable entre la route du Bourg et l'école du Cèdre. Merci à Michaël et Lydie, nos 2 policiers municipaux, d'avoir accompagnés avec pédagogie les parents dans ces nouvelles règles de circulation.



INAUGURATION DU SENTIER DE LA BIODIVERSITÉ

Belle matinée à Coublevie avec l'inauguration de notre sentier de la biodiversité ! Plusieurs dizaines de curieux ont assisté à l'inauguration puis arpenté le parcours, guidés par les membres du Collectif citoyen. Une belle réussite qui prouve que la préservation de notre environnement se construit ensemble.

2025
BUDGET
PARTICIPATIF



Le toboggan a malheureusement un peu de retard... désolé ! Lors des prochaines vacances scolaires, des arbres seront plantés pour que cet espace devienne à terme un véritable lieu de vie propice aux rencontres et au bien-vivre ensemble.



VISITE DE LA DÉPUTÉE DE LA CIRCONSCRIPTION À L'ÉCOLE DE LA GRANDE SURE

La rentrée scolaire a été l'occasion pour Sandrine Nosbé, députée de la 9e circonscription dont fait partie Coublevie, d'aller à la rencontre de celles et ceux qui font vivre l'école au quotidien. Elle s'est ainsi rendue à l'Ecole de la Grande Sure. Le maire de la commune Benoît Mischel, l'adjointe à l'enfance et la jeunesse Marion Darche-Cessens, la directrice Estelle Duffour, la directrice adjointe Marie Pastre, l'inspectrice de l'Education Nationale, Caroline Campo, ainsi que l'ensemble du personnel scolaire et périscolaire l'ont donc reçue avec grand plaisir pour lui présenter les nouveaux bâtiments du Cèdre et les nouveaux aménagements du site d'Orgeoise.



REMISE D'UN CHIEN GUIDE

Le Lions Club de Voiron a remis à Magalie Escoffier, kinésithérapeute à Coublevie, son chien guide d'aveugle. Le Comité des fêtes, qui a contribué au financement en aidant le Lions dans ses ventes de billets pour l'achat de ce chien, était présent mardi 8 septembre à la mairie de Voiron pour cette remise officielle.

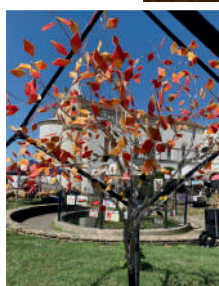


LES ARTS EN FÊTE AU COUVENT

L'association ACDC organisait début septembre une grande journée dédiée aux arts sous toutes ses formes dans l'enceinte du couvent, avec la venue de 30 artistes du bassin grenoblois mais aussi du Pays Voironnais, qui ont investi le cloître et le jardin du couvent pour un grand rassemblement artistique. Une première à Coublevie !

Peintres, sculpteurs, céramistes, photographes, dessinateurs, mais aussi poètes et musiciens, ont proposé une offre créative de qualité aux 800 visiteurs qui se sont déplacés.

Une journée riche en émotions et en beauté où l'art a sublimé le couvent. Devant la réussite de cette première édition de « Arts au couvent », une seconde édition est déjà prévue, certainement plus ambitieuse et encore plus surprenante !



RAND'O DES MOINES

Succès populaire et culturel pour la première édition de la Rand'O des Moines. La chaleur matinale n'a en rien entamé l'enthousiasme des participants. Ils étaient plus de 80, venus entre amis ou en famille, à prendre le départ de la Rand'O des Moines. Un rendez-vous qui a su séduire sportifs aguerris et promeneurs du dimanche grâce à une offre de parcours variée et adaptée à tous les profils.

Fruit d'une collaboration entre deux acteurs locaux — l'association des Amis du Couvent des Dominicains de Coublevie et le club Coublevie Aventure, la manifestation ne s'est pas limitée à la seule dimension sportive. Des passerelles ont été dressées avec l'événement « Art au Couvent », offrant aux participants l'opportunité de faire une halte culturelle et d'échanger directement avec les artistes exposants.



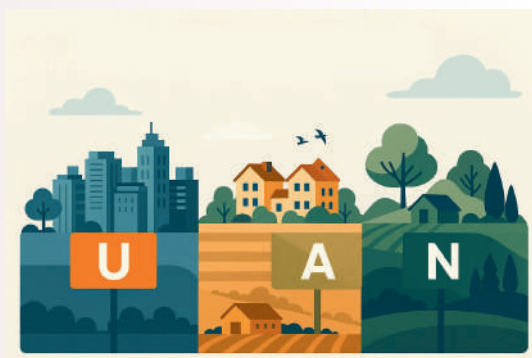
Patrick WARIN
adjoint Urbanisme,
aménagement et territoire

L'agriculture en zone urbaine rendue possible

Le PLU est le Plan Local d'Urbanisme : il définit les règles d'aménagement et d'utilisation des sols.

Une révision complète a été menée par la précédente équipe municipale. Le PLU actuel a été adopté en décembre 2024.

La nouvelle équipe a souhaité, conformément à ses engagements lors des élections, modifier rapidement ce PLU pour autoriser l'agriculture dans les zones urbaines.



Nous avons fait le choix d'une simple modification, et non d'une révision, pour accélérer les démarches administratives. En contrepartie, les grandes orientations définies par le PADD ne sont, elles, pas modifiées. En effet, le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) est la pièce maîtresse du PLU qui fixe les orientations stratégiques d'urbanisme pour les 10 à 20 ans à venir. Une révision aurait en effet nécessité plusieurs années pour être rendue effective.

Cette modification du PLU a par ailleurs été l'opportunité de préciser un certain nombre de points.

Signature d'un arrêté
en date du
21 septembre 2026
par le maire

**Attente
du retour
de la DREAL**
(1 à 3 mois)

Le planning

Plus de précisions sur les règles de mixité fonctionnelle et sociale

Qu'est-ce que cela signifie concrètement ?

Le PLU, tel que défini aujourd'hui, précise le nombre de logements locatifs sociaux (LLS) par catégorie du plus social au moins social (PLAI, PLUS, PLS, PLI...).

L'état fixe, outre un taux de logements sociaux, une proportion des différentes catégories. Faute d'atteindre ces proportions, la commune peut se retrouver carencée et perdre la main sur l'urbanisme communal. Pour éviter cet écueil, nous avons suivi les recommandations faites par la préfecture lors de la révision votée en 2024. Nous avons augmenté légèrement la part de logements sociaux pour les programmes de plus de 5 logements (de 30 % à 35 %) et augmenté celle de logements "très sociaux" (de 30 % à 40 %).

En particulier, le quota de logements sociaux de type PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration) a été redéfini. Il s'agit là de logements sociaux destinés aux personnes en situation de grande précarité ou rencontrant de graves difficultés économiques.

En parallèle, nous avons aussi diminué le nombre de logement en accession solidaire. Ce dispositif bien que très vertueux du point de vue du marché immobilier est difficile à commercialiser et de par sa catégorie risquait de nous maintenir en carence.

Urbanisme pourquoi & comment nous modifions le PLU

Consultation des partenaires publics
(mairies voisines, Pays Voironnais...) pour avis (~2 mois)

Finalisation de la modification du PLU avec prise en compte des avis pour une **délibération en conseil municipal prévue fin du 1er trimestre 2027**

Consultation citoyenne :
chaque Coubleviteain pourra participer (2 mois)

- soit via la consultation des registres en mairie
- soit en ligne

Plus de clarté pour les Coubleviteains

La modification du PLU va aussi permettre d'apporter des précisions sur un certain nombre de points qui n'étaient pas suffisamment clairs pour les Coubleviteains.

Ceci a pu se faire grâce au retour d'expérience des services techniques de la mairie qui ont remontés les incompréhensions des habitants.

A titre d'exemple, la notion de "transparence hydraulique" a été explicitée, comme étant une clôture qui permet de laisser passer l'eau (et donc sans être complètement bétonnée).

De même, la distance autorisée entre bâtiments dans les zones industrielles sera désormais clairement définie.

Plus de liberté et de bon sens

Enfin, modifier le PLU, c'est aussi l'opportunité de corriger des incohérences qui étaient apparus lors de la révision de 2024.

En effet, le coefficient de pleine terre (qui fixe la part minimale d'une parcelle qui doit rester en sol naturel, sans aucune construction ni imperméabilisation) repassera de 75 à 70 % dans les hameaux.

Le choix de ce coefficient redonnera de la liberté aux anciens Coubleviteains résidant sur les hauteurs de Coublevie pour, par exemple, installer une simple annexe, ce qui était devenu très difficile avec la dernière révision.

LES 4 FAMILLES DU LOGEMENT SOCIAL



LLS = logements sociaux locatifs

Exemple pour une construction de 50 logements

Avec la révision de 2024 :

Nb de LLS

dont PLAII

30% (15)

30% (5)

Avec le nouvel arrêté proposé :

35% (18)

40% (8)

Premières pierres d'une démocratie locale vivante



Benjamin COUTAND
délégué à la
transparence
démocratique

Conformément aux propositions du programme

de la majorité municipale, nous souhaitons rendre les comptes-rendus des conseils municipaux accessibles à tous.

Ainsi vous trouverez ci-dessous le compte-rendu du conseil municipal du 22 mai 2026. Vous noterez qu'il y a un délai de plusieurs mois entre la parution de cet article et la date du conseil. Cela est dû au fait que le compte-rendu doit être validé au conseil municipal suivant et au délai de parution du Coublevillage (ici s'ajoute en plus la trêve estivale). Si vous voulez de plus amples informations, vous pouvez trouver les comptes-rendus détaillés (appelés procès verbaux ou PV) disponibles sur le site de la commune directement via le QR code.

Et on en profite aussi pour vous expliquer le fonctionnement du conseil des sages nouvellement créé.



Le Conseil des sages

Un nouveau dispositif pour accompagner la majorité municipale

Son rôle est double :

Accompagner le fonctionnement de l'équipe

Il analyse le fonctionnement du groupe et propose des pistes d'amélioration, si cela est nécessaire.

Être attentif au fonctionnement démocratique de l'équipe de la majorité

En cas de dérive de ce fonctionnement, le conseil a la capacité d'alerter l'équipe de la majorité. C'est aussi un organe de contrôle et de vigilance, offrant ainsi un garde-fou pour prévenir toute dérive de fonctionnement.

Qui compose le Conseil des sages ?

Le conseil a été nommé par l'équipe de la majorité municipale. Il est constitué de citoyens de la commune dont l'expérience dans la vie communale ou associative leur donne les compétences pour mener à bien cette tâche majeure de notre fonctionnement.

Il est constitué de Rachel CARRETTI, Corinne SOINNE, Jean-Yves FABERT, Alain THIVOLLE-CAZAT.

Nous les remercions vivement pour leur engagement bénévole à nos côtés.

L'ACTION MUNICIPALE en toute clarté !

Synthèse du conseil municipal

Des travaux programmés chemin d'Orgeoise. La commune poursuit, avec Territoire Énergie Isère (TE38), le projet d'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunication chemin d'Orgeoise. Le coût prévisionnel de l'opération s'élève à environ **28 700 €**, dont une participation communale prévisionnelle de près de **19 800 €**. Des travaux sont également prévus pour l'éclairage du parking de la Croix Bayard, pour un coût prévisionnel de **6 675 €**. Le conseil a validé la réalisation de ces travaux.

Une nouvelle commission consacrée à l'environnement. Le conseil municipal a créé une commission « Environnement, Cadre de vie et Transition écologique ». Composée de 11 élus, elle aura pour mission d'étudier les projets et de formuler des propositions dans ces domaines, afin d'éclairer les futures décisions du conseil.

L'éducation au cœur des priorités. Le Projet éducatif de territoire (PEdT) 2026-2029 a été approuvé. Il concerne près de **485 enfants** scolarisés à Coublevie. Il vise notamment à développer l'aide aux devoirs, les projets éducatifs, l'inclusion, la citoyenneté, les activités sportives et culturelles, ainsi que les actions liées à la santé et à l'environnement. La commune bénéficiera notamment d'un soutien de **50 000 € de la CAF**.

 **22 MAI 2026**



Retrouvez les
procès verbaux
complets en
flashant ce
QR code



FLASHÉZ CE QR CODE

La Région Auvergne-Rhône-Alpes renforce son engagement en faveur des seniors avec le développement du PASS'Région Seniors, une carte gratuite destinée à tous les habitants de 65 ans et plus.

Lancé en décembre 2025, ce dispositif rencontre déjà un réel succès avec plus de 230 000 bénéficiaires et plus de 2 000 partenaires sur l'ensemble du territoire.

Le **PASS'Région Seniors** permet d'accéder à de nombreux avantages auprès de commerces, sites touristiques, équipements culturels et sportifs, ainsi que d'autres partenaires locaux. Certaines offres sont également soutenues financièrement par la Région grâce à des cagnottes dédiées.

Une nouvelle aide pour les adhésions associatives

Afin de favoriser le bien-vieillir et de lutter contre l'isolement, la Région met en place une nouvelle **cagnotte de 15 euros** destinée à financer tout ou partie de l'adhésion à une association sportive, culturelle ou de loisirs. Cette aide est accessible aux titulaires du PASS'Région Seniors et peut être utilisée du **1er septembre au 31 décembre 2026**.

Cette mesure vise à encourager les seniors à pratiquer une activité régulière, à maintenir du lien social et à participer pleinement à la vie associative locale.

Comment en bénéficier ?

Les habitants de 65 ans et plus peuvent demander gratuitement leur PASS'Région Seniors et découvrir l'ensemble des avantages proposés sur le site internet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

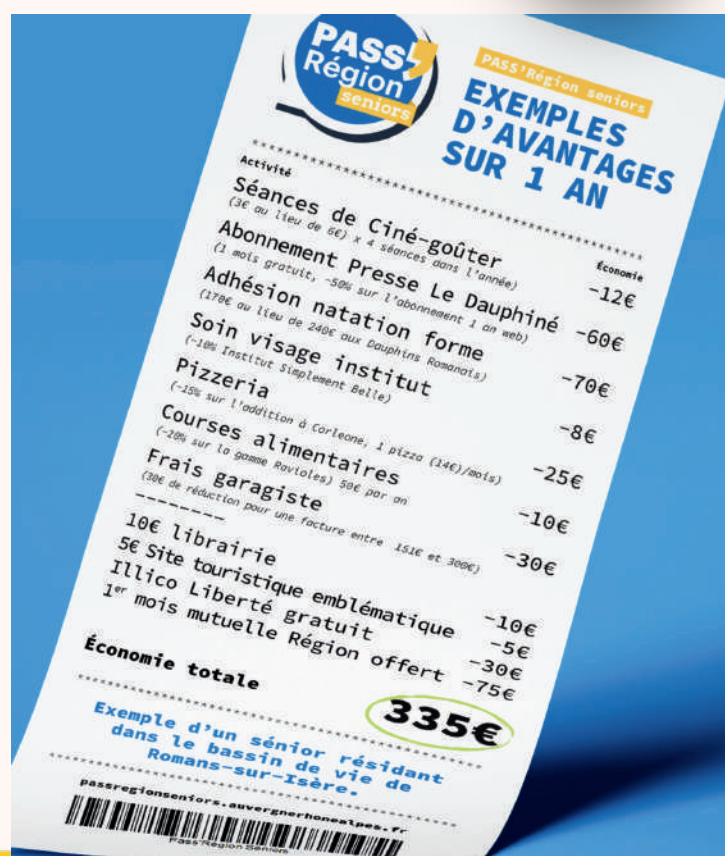
Vous représentez une association ? Rejoignez le dispositif !

Les associations souhaitant permettre à leurs adhérents de bénéficier de cette aide peuvent rejoindre gratuitement le réseau des partenaires du PASS'Région Seniors. L'inscription s'effectue directement en ligne sur le portail dédié de la Région. Les adhérents seniors pourront ainsi profiter d'une réduction de 15 euros sur leur cotisation.

Le PASS'Région Seniors :

une aide pour rester actif et bien vieillir

QR code pour commandez votre carte :



Comment ça marche ?

1 Je crée mon compte



2 J'active mon Pass'



3 Je cherche une offre



4 Je l'utilise chez un partenaire



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



ACTIONS SOCIALES

Atelier sur le deuil pour les aidants

- **Mardi 13 octobre de 9h à 11h** : *Comment reconstruire son quotidien et cheminer en douceur vers l'apaisement après le décès ?*

Le décès d'un proche est un choc émotionnel qui vient tout bouleverser. Vous avez passé des jours, des mois, voire des années à l'accompagner, et maintenant vous ressentez différents états qui modifient votre perception de votre quotidien. Nous verrons ensemble ce qui est commun et ce qui est personnel dans cette traversée du deuil afin que vous puissiez vous repérer et reconstruire, à votre rythme, un nouveau quotidien.

Ces ateliers auront lieu dans la salle du CCAS à l'école du Cèdre (chemin des Dominicains) sur inscription auprès de votre conseillère sociale Vanessa Clément :

04 76 67 94 25
v.clement@coublevie.fr



ACTIONS SOCIALES

Risques de maltraitance
« JE SUIS T'A BOUT : AIDANT, PROTÉGEZ-VOUS ! »

Mardi 13 octobre, 18h, tout public, salle des mariages à Coublevie

Atelier Aidants/Aidés

“Prendre soin de soi pour mieux prendre soin de l'autre sur tout le territoire” en partenariat avec le Pays Voironnais et le CCAS de Coublevie.

Face à la maladie d'un proche, l'aidant peut ressentir épuisement, incompréhension ou isolement. Nous vous invitons à échanger sur la prévention des risques de maltraitance. Avec l'association ALMA Isère – Allô maltraitances des personnes âgées / des personnes handicapées.

04 76 67 94 25
v.clement@coublevie.fr



ACTIONS SOCIALES

Café des aidants

Vous accompagnez un proche malade, en situation de handicap ou dépendant du fait de l'âge ?

Ce rendez-vous autour d'un café est un temps convivial d'échange et d'information en accès libre.

Le thème du prochain café des aidants est :

- **Lundi 12 octobre de 14h à 15h30** : *Les petites victoires dont je suis fier(e)*

RDV dans la salle des mariages de la mairie.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter votre conseillère sociale Vanessa Clément.

04 76 67 94 25
v.clement@coublevie.fr



ACTIONS SOCIALES

Quatre ateliers organisés par la CARSAT
« Bienvenue à la retraite »

Bientôt retraité ou déjà sur le chemin ? Après avoir franchi toutes les étapes pour préparer votre départ, il est temps de vous pencher sur l'essentiel : construire votre projet de vie à la retraite. L'atelier “Bienvenue à la retraite”, proposé gratuitement par votre caisse de retraite, vous donne les clés pour bien démarrer et être acteur de cette nouvelle étape. Pour profiter pleinement du programme, participez à l'ensemble des séances :

- **Séance 1** : Apprenons à nous connaître : mon budget, mes démarches administratives et juridiques ;
- **Séance 2** : Mes envies, mes projets, mon tempo : du temps pour soi, du temps pour les autres ;
- **Séance 3** : Je continue de prendre soin de moi : j'aide un proche au quotidien, je veille à mon équilibre ;
- **Séance 4** : Retrouvons-nous et faisons un point bilan.

Un parcours collectif de 4 séances entre le 21/09 et le 12/10, sur inscription auprès de Vanessa Clément, CCAS de Coublevie,

04 76 67 94 25
v.clement@coublevie.fr





TRAVAUX

Démarrage du chantier "quartier senior"

Comme expliqué dans le dernier Coublevillage, le terrain entre les 2 écoles est désormais vendu au promoteur Pierreval. Les travaux ont déjà commencé : le planning communiqué à la commune prévoit un terrassement d'au moins 8 semaines. Bruit et poussière sont donc encore à prévoir sur ce secteur. À terme 88 logements vont donc voir le jour, dont 53 logement sociaux, 14 BRS (Bail Réel Solidaire, donc à accession sociale) et 21 en accession simple.

ASSOCIATION COUBLE'FRUITS

Inauguration de la cabane Couble'Fruits Samedi 17 octobre à 10h00, au cœur du verger (sous l'église)

Inauguration au Verger Couble'Fruits : venez fêter notre nouvelle cabane !

Vous l'avez choisie, elle est désormais sur pied ! Suite à vos votes lors du budget participatif de 2024, le verger participatif Couble'Fruits, situé juste sous l'église, s'est doté d'une magnifique cabane en bois de 12 m².

Construite en partenariat avec l'Atelier bois de Coublevie, cette infrastructure était très attendue par l'association. Elle permet de stocker des outils de jardinage et du matériel afin de faciliter les animations pour tous (écoles, centre de loisirs, crèche, habitants).

La Municipalité et l'association Couble'Fruits vous convient à l'inauguration de cet espace.

Au programme de cette matinée conviviale :

10h00 : Inauguration de la cabane.

10h30 : Visite guidée du verger par les bénévoles. L'occasion de découvrir la soixantaine d'arbres du site : des classiques de notre région (pommiers, poiriers) aux nouvelles plantations adaptées à l'évolution du climat (oliviers, yuzu, feijoa).

11h30 : Pot de l'amitié et troc de confitures ! Apportez un pot de votre meilleure confiture maison, et repartez avec les saveurs cuisinées par un autre participant. (Venez avec votre gobelet)



© Dominique Gaud

Venez nombreux pour échanger, apprendre, et célébrer ce beau projet citoyen qui fait vivre la biodiversité au cœur de notre village !

Semaine Bleue

À tout âge, ensemble !



Chantal DOUCET
adjointe CCAS,
Solidarités et Santé

La Semaine bleue se déroule chaque année au mois d'octobre.

Son objectif est de valoriser la place des aînés dans la société, de favoriser les échanges intergénérationnels et de lutter contre l'isolement. Pour la première fois, le CCAS de Coublevie va participer activement à cet événement national. Le thème de cette année est : renforcer les liens entre les générations pour lutter contre l'isolement social et faire vivre les solidarités dans les territoires.

Toute l'équipe du CCAS a donc travaillé avec enthousiasme pour vous proposer différentes animations tout au long de la semaine en partenariat avec les associations locales : Coublevie Loisirs, Coublevie Accueil, l'accueil de loisirs Léo Lagrange, le périscolaire et l'Ehpad « Les Jardins de Coublevie ».

Ce sera également pour nous l'occasion de vous rencontrer et de discuter avec vous. Je vous laisse étudier le programme et espère vous rencontrer, à Coublevie entre le 3 et le 11 octobre !



du samedi 3
au dimanche
11 octobre 2026

Retrouvez le détail du programme, avec les événements marqués en bleu dans l'agenda résumé ci-contre, ou sur l'application IntraMuros

ACTION SOLIDAIRE

Collecte des Restos du cœur
Vendredi 2 et samedi 3 octobre 2026 dans des supermarchés du Pays Voironnais.

En mars dernier les Restos du Cœur de l'Isère ont participé à la collecte nationale de denrées alimentaires et de produits d'hygiène. Elle a été un grand succès avec plus de 16,5 tonnes de produits récoltés dans le Pays Voironnais !

Mais la conjoncture actuelle n'est pas bonne : les moyens baissent et le nombre de personnes ayant besoin des Restos augmente chaque semaine.

Retrouvez la collecte LOCALE les vendredi 2 et samedi 3 octobre 2026 dans des supermarchés du Pays Voironnais.

Soyez nombreux, merci !



VIE DÉMOCRATIQUE

Venez rencontrer vos élus !



Parce que le dialogue avec les habitantes et les habitants est au cœur de l'action municipale, nous vous proposons de venir nous rencontrer en toute simplicité pour **dialoguer et échanger sur la vie à Coublevie**. Que ce soit pour discuter ensemble sur ce qui vous pose problème dans votre quotidien, ou pour nous indiquer ce qui vous plaît et que vous voudriez voir se perdurer, venez nous rencontrer !

Cela se passe en mairie 2 samedis par mois qui sont aussi les **samedis d'ouverture de l'Agence Postale**. Alors ce mois-ci, ce sera les **3 et 17 octobre prochains !**

De plus, nous vous proposons sur octobre une réunion publique. Celle-ci aura lieu en salle Chartreuse. Ce sera l'occasion de vous informer sur les projets d'urbanisme, d'environnement...

RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATIONS
VENDREDI 16 OCTOBRE SALLE CHARTREUSE

SAMEDI 3

Place du 19 mars 1962 9H30 - 12H30
CCAS SUR LE MARCHÉ DE COUBLEVIE

LUNDI 5

Salle Chartreuse 9H - 12H
RÉVISION DU CODE DE LA ROUTE
École d'Orgeoise 16H30 - 17H30
ATELIER COUTURE

MERCREDI 7

Gymnase municipal
ATELIER TENNIS DE TABLE 9H30 - 11H45
Salle Bavonne-Vouise
ÉCHECS ET BELOTE 9H30-12H
BRIDGE 14H-16H
EHPAD
LOTO 14H30-16H

JEUDI 8

Salle Bavonne 14H-17H30
JEUX PROPOSÉS PAR COUBLEVIE LOISIRS

VENDREDI 9

Pigeonnier 13H30-17H30
BALADE DÉCOUVERTE DES HAMEAUX
Accueil de loisirs 17H30-20H30
SOIRÉE JEUX ET REPAS PARTAGÉ
Sur inscription : coublevie@leolagrangre.org

SAMEDI 10 DÈS 18H30

Mairie
BALADE FESTIVE NOCTURNE
Sur inscription

DIMANCHE 11 DE 8H À 16H

Église de Coublevie
VIDE GRENIER

DIMANCHE 11

Gymnase municipal 14H-18H
ATELIER TENNIS DE TABLE PROPOSÉ PAR COUBLEVIE ACCUEIL

OCTOBRE



DIMANCHE 11 17H30

Église de Coublevie
CONCERT MUSIQUE BAROQUE

LUNDI 12 DE 14H À 15H30

Mairie
CAFÉ DES AIDANTS
Les petites victoires dont je suis fier(e)

MARDI 13 DE 9H À 11H

Salle du CCAS à l'école du Cèdre
ATELIER POUR LES AIDANTS SUR LE DEUIL

MARDI 13 18H

Mairie, salle des mariages
CONFÉRENCE CCAS PRÉVENTION MALTRAITANCE

VENDREDI 16 A PARTIR DE 19H30

Salle Chartreuse
RÉUNION PUBLIQUE : À LA RENCONTRE DE VOS ÉLUS

SAMEDI 17 10H

Au cœur du verger (sous l'église)
INAUGURATION CABANE COUBLEFRUITS

MARDI 27 10H30

Salle des mariages
RACONTES-MOI EN IMAGES

VENDREDI 30 A PARTIR DE 17H30

Parc de la Mairie
SCOBHAVIU : SOIRÉE HALLOWEEN

PERMANENCES

Des permanences sont proposées en mairie
régulièrement: permanences Architecte Conseil,
Avocat et Médiation.

Pour connaître les prochaines dates de
permanence, consultez le site web de la commune.

Sur RDV au 04 76 05 15 39

COMITÉ DES FÊTES

Balade Festive Nocturne Samedi 10 octobre, dès 18h30

Venez découvrir le patrimoine de la commune en vous promenant et profitez à chaque halte de nombreuses animations, spectacles et collations : apéritif, soupe, assiette de charcuterie et fromages, crêpes. La soirée se clôturera par un spectacle de feu à couper le souffle !



3 départs possibles : 18h30, 19h00 et 19h30 qui vous conduiront pour 2h30 de déambulation dans les rues de Coublevie.

Rendez-vous à la mairie 10 mn avant l'heure du départ avec vos lampes frontales, vos gourdes, vos verres et couverts.

Tarifs :

- gratuit (moins de 3 ans)
- 15€ (3-12 ans)
- 19€ (à partir de 13 ans)

Les enfants sont sous la responsabilité des adultes.

Manifestation organisée par le Comité des fêtes de Coublevie avec la participation du Comité consultatif Patrimoine et de l'association ACDC.

Pour tout renseignement, contactez-le :



06 83 11 48 71

Participation uniquement sur réservation en flashant les QR code : ATTENTION il y a 3 QR Code, un pour chaque horaire.



CONCERT À L'ÉGLISE

Changement de lieu

Dimanche 11 octobre, 17h30, église St Pierre et St Paul de Moirans

Suite à la fermeture de l'église de Coublevie, nous avons été contraints d'annuler le concert prévu dans cet édifice.

L'église St Pierre et St Paul de Moirans nous accueillera donc pour ce concert.

Tarifs :

- Entrée : 22 €
- Réduit : 12 €

Gratuit : - 12 ans

Prévente : 18 €



ACTION SOLIDAIRE

Vide grenier

Dimanche 11 octobre de 8h à 16h, salle communale Chartreuse-Vercors

La FCPE, fédération des parents d'élèves du collège Plan Menu à Coublevie, organise cette année un vide grenier dans la salle communale Chartreuse-Vercors afin de récolter des fonds pour proposer à l'ensemble des élèves de 3e un voyage à l'étranger : en Espagne, en Italie ou en Allemagne, ainsi qu'un voyage en Angleterre à une partie des élèves de 5e ! Les bénéfices des entrées (1€/adulte) et de la buvette seront entièrement reversés à ces beaux projets. Alors, entre 8h et 16h n'hésitez pas à venir faire un tour pour chiner ou savourer une petite crêpe !

Venez nombreux !



CONCERT - CULTURE

Spectacle Esmeralda

Samedi 7 novembre, 20h30, gymnase de Coublevie par la Compagnie Vocale

Inspirée de la comédie musicale "Notre Dame de Paris" et interprétée par la Compagnie Vocale ; dans un décor original, venez retrouver les personnages mythiques du roman de Victor Hugo : Esmeralda, Frollo, Phoebus et toute la cour des Miracles.

Spectacle extraordinaire avec 30 choristes et solistes, des musiciens professionnels, des lumières et des effets spéciaux.

Vente de billets lors des permanences du Comité des fêtes :

- de 9h à 11h : samedi 24 octobre
- de 9h à 11h : samedi 31 octobre
 - à la mairie de Coublevie

Spectacle présenté par le Comité des fêtes de Coublevie.

Plus de renseignements dans le Coublevillage de Novembre.

Réservation en flashant le QR code ci-joint ou :



06 14 71 28 97

lacompanievocale.fr

COLLECTE CARITATIVE

Téléthon 2026

Samedi 5 décembre : Mondée

Le Comité des Fêtes organise le téléthon en 2026 et s'engage pour cette collecte caritative, afin de continuer à soutenir les personnes touchées par la maladie et leur famille, ainsi que la recherche médicale pour le développement de nouvelles thérapies contre toutes les formes de myopathie.

Nous vous convions à venir participer à la soirée « Mondée » le samedi 5 décembre prochain.

Un moment festif et convivial au cours duquel les associations partenaires viendront remettre leur don collecté lors de leurs activités propres.

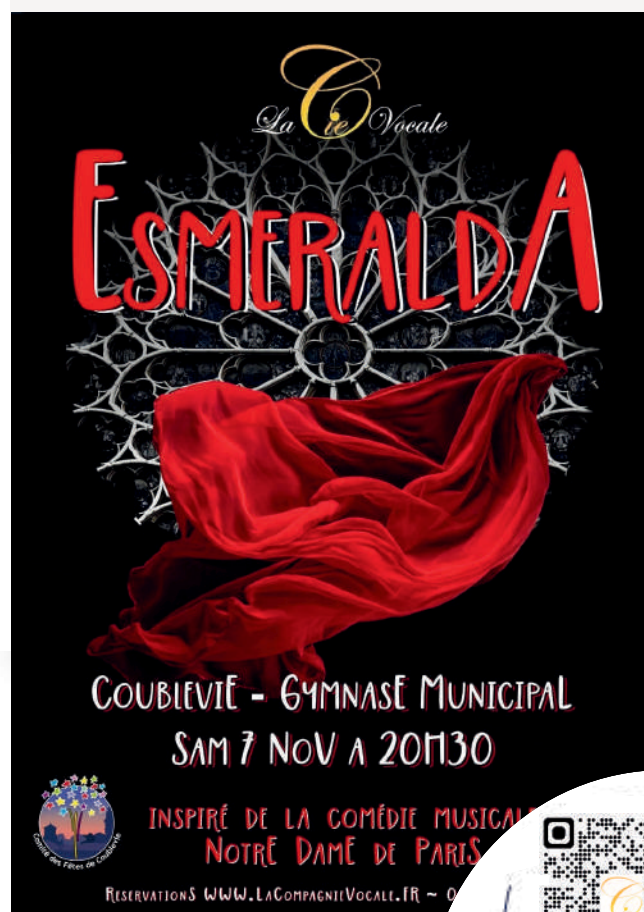
Les bénéfices de la soirée abonderont les dons et seront intégralement reversés au Téléthon 2026.

Une soirée de partage, pour se faire plaisir, et aider la recherche médicale, venez nombreux !

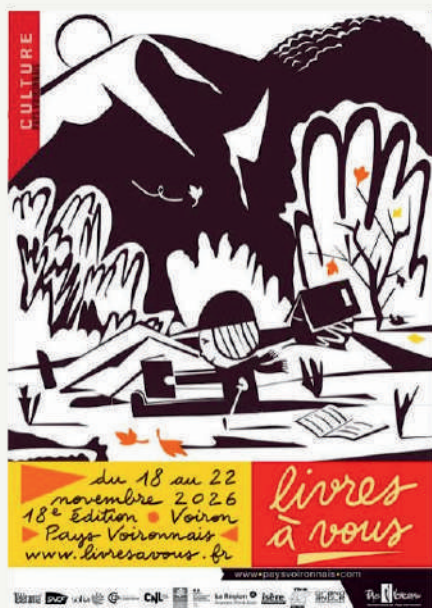
Contact pour la Mondée



06 12 01 94 17



FLASHEZ CE QR CODE



FESTIVAL LITTÉRAIRE

Festival « Livres à vous »**du 18 au 22 novembre, Voiron**

C'est la 18e édition du festival littéraire ! Au-delà de la littérature, le festival explore divers domaines artistiques tels que la photographie, la musique, la danse, le cinéma, les arts plastiques et le spectacle vivant.

Une variété d'activités gratuites sont proposées :

- ateliers ;
- rencontres d'auteurs ;
- projections et spectacles ;
- activités pour le jeune public ;
- apéros-lectures ;
- expositions ;
- dédicaces et plus encore !

**Raconte-moi en image**

Mardi 27 octobre, 10h30, salle des mariages de la Mairie

Coublevie accueille le prologue du Festival Livres à Vous pour un temps de rencontre autour de la lecture.

Une approche inédite des albums jeunesse, une vidéo et une bande-son pour se laisser porter par la lecture.

Rendez-vous proposé par l'association
Au fil des mots.

**Événements gratuits et tout public
(conseillé à partir de 5 ans) !**

**Apéro-lecture**

Samedi 14 novembre, 18h, salle de l'Orangerie

Coublevie accueille le Festival Livres à Vous pour un apéro lecture.

Ce sera l'occasion d'un temps convivial de lecture musicale d'extraits de livres des auteurs invités.

Avec en alternance : Anna Gaillard, Tom Bindi, Odile Guillet-Revol, Geneviève Nain, Didier Kioulou et François Rose.

Accompagnement musical : Pierre Bégot et Roberto Lozano
Montage et direction : Grégory Faive (cie Le Chat du Désert).

Organisation par le Comité des fêtes de Coublevie

Événement gratuit et tout public !



ENSEMBLE POUR COUBLEVIE

**BENOÎT MISCHÉL, LAËTITIA ZAVATTONI, PATRICK WARIN, MARIE POIRAT, DOMINIQUE HUA, MARION DARCHE-CESSENS
NICOLAS CATUSSE, CHANTAL DOUCET, PHILIPPE GALLOT, PASCAL FORTOUL, DENISE PAILLET, ANNIE GIZZI, FRANCK MICHALLAT
AGNÈS LE CALVE, DANIEL SALVINI, SANDRINE BLANCHARD, MARC TIVOLLIÉ, JÉRÔME BERTINATTI, MARIE BENARD
CÉLINE CASTAN, YVES TERRASSE, BENJAMIN COUTAND, VIOLAINE VERMERSCH, MARIE ROBLOT**

En tant qu'élus, la temporalité est au cœur d'une tension permanente entre la gestion du quotidien et la projection à long terme nécessaire au bien commun.

- Temporalité du quotidien : immédiateté et urgence

Elle est marquée par les affaires courantes et vos difficultés : travaux, voisinage, sécurité. Ces sollicitations nous ancrent dans la réalité. La permanence des élus ou les appels téléphoniques aux personnes isolées lors des canicules sont autant de façons d'être à vos côtés, et nous engageant.

- Temporalité du bien commun : planification et long terme

Notre mandat nous oblige à penser le temps long. Les projets structurants comme le plan de circulation ou l'aménagement du Bérard, nécessitent réflexion, investissements et anticipation, parfois au-delà d'un mandat. Ils doivent aussi intégrer les enjeux environnementaux et la polyvalence des espaces pour les générations futures.

Notre défi est donc de synchroniser ces horloges. L'aménagement du Parvis d'Orgeoise en est un exemple : il répond à un objectif de long terme en faveur des mobilités actives et de décarbonation, tout en nécessitant un accompagnement au quotidien pour expliquer les nouvelles règles de dépose-minute et garantir la sécurité de tous.

COUBLEVIE À COEUR

ADRIENNE PERVÈS, SERGE PACCHIOLI, FANNY ARÈNE, ANTOINE ROUBEROL, CAROLINE MOUREY

La nouvelle équipe municipale a choisi de remettre en cause les règles d'urbanisme. Son objectif numéro un ? Modifier le PLU pour autoriser l'agriculture en zone urbaine. Si cet objectif semble louable, il entraîne des conséquences très inquiétantes.

En rouvrant ce dossier, la mairie donne le feu vert à la préfecture pour nous imposer ses exigences. Sous notre mandat, nous nous étions battus sans relâche pour garantir une vraie mixité sociale, grâce à une majorité d'accession sociale dans tous les nouveaux programmes.

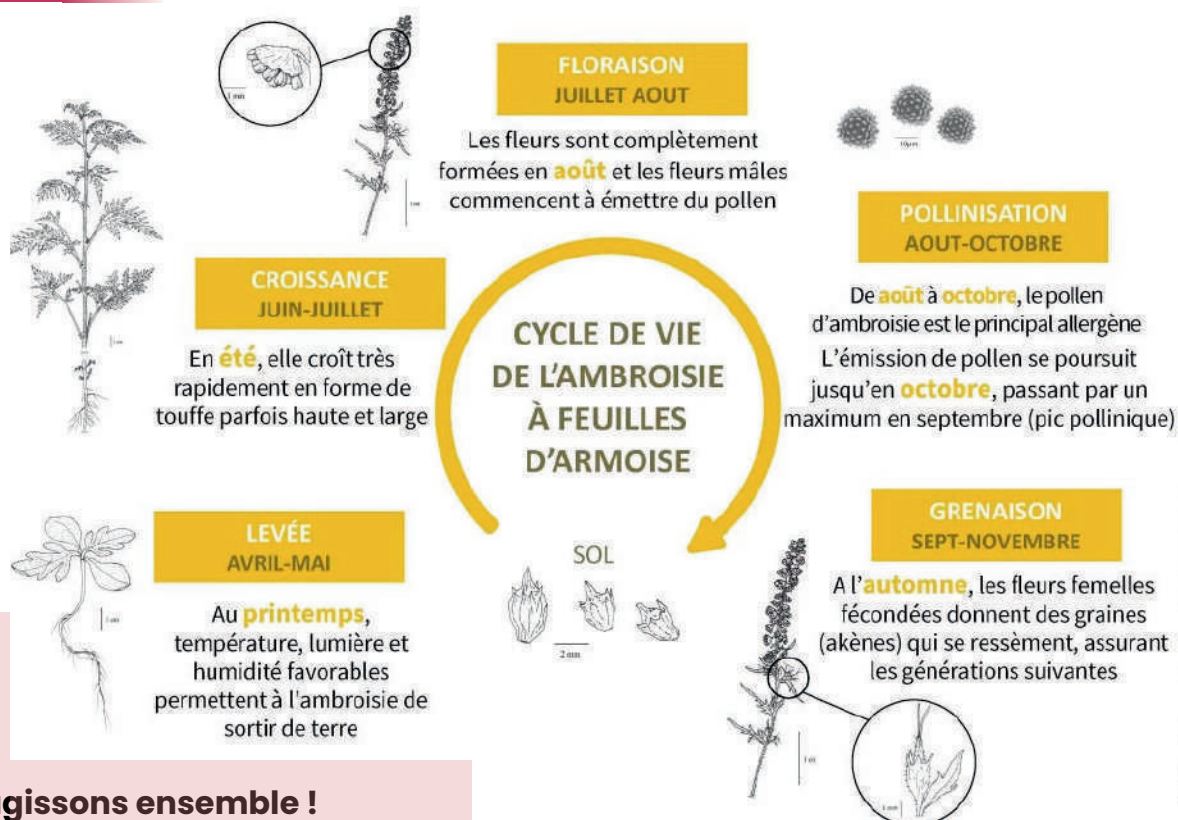
Aujourd'hui, l'État profite de cette révision pour imposer un virage brutal : une explosion du locatif social qui passerait de 20 à 35%, dont 40% destiné à des publics très précaires (PLAI), reléguant l'accession sociale à son minimum, passant de 25 à 10%. Cette décision démontre que la municipalité ne s'engage pas vers l'arrêt promis de l'urbanisation, et s'oriente vers un projet risquant de concentrer la précarité.

Est-il raisonnable de sacrifier l'avenir et l'équilibre de nos quartiers pour défendre un seul projet agricole déjà en activité ?

Avant de prendre une décision aussi impactante, nous appelons la majorité municipale à consulter tous les citoyens, conformément à ses promesses de campagne.



Ces tribunes n'engagent pas la rédaction.



ENVIRONNEMENT

L'ambrosie : une menace pour notre santé et l'agriculture, agissons ensemble !

L'ambrosie à feuilles d'armoise gagne du terrain chaque année en France. Derrière cette plante sauvage d'apparence banale se cache un enjeu majeur de santé publique et un fléau pour nos agriculteurs.

Face à sa prolifération, la mobilisation de tous est indispensable avant sa période de floraison.

À Coublevie, les services techniques sont particulièrement sensibilisés au sujet. Ils interviennent dans des délais convenables dès réception des signalements sur la plateforme de l'observatoire des ambrosies.

Pour limiter la floraison de l'ambrosie, des tontes espacées et adaptées sont réalisées : l'objectif est d'intervenir avant la floraison afin d'éviter la dispersion du pollen. L'ambrosie se développe principalement sur les terrains fraîchement travaillés ou grattés, car elle ne supporte pas la concurrence végétale.

Étant une plante annuelle, elle se maîtrise efficacement par des tontes régulières et un entretien précoce des surfaces sensibles.

Si vous repérez la plante en dehors de chez vous, utilisez la plateforme nationale officielle gérée par le réseau Ambrosie Risque.

Votre signalement sera automatiquement transmis au référent territorial ou à la mairie concernée pour planifier une action d'élimination.



0 972 376 888

contact@signalement-ambrosie.fr



Déjections canines : respectons notre commune et ses habitants

La municipalité est régulièrement saisie par des riverains excédés par de trop nombreuses incivilités qui sont constatées à propos des déjections de chiens.

Nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de laisser les déjections de son animal sur la voie publique (trottoirs, caniveaux, espaces verts et devantures de maisons). Par respect pour les habitants, les piétons, les enfants et les

agents municipaux qui entretiennent notre commune, ramasser les crottes de votre compagnon est une obligation.

Faire table rase des mauvaises habitudes permet de garder notre commune propre et agréable pour tous.



Les haies non taillées : une nuisance pour les riverains

Les haies laissées à l'abandon peuvent empiéter sur les trottoirs, réduire la visibilité des automobilistes et gêner le passage des piétons. Elles peuvent également masquer la signalisation ou représenter un danger aux abords des routes. Les particuliers sont donc invités à entretenir régulièrement les haies situées en bordure de leur propriété.

Concernant l'amende, il n'existe pas de montant national unique en France pour une haie simplement non taillée. En cas de gêne ou de danger, le maire peut mettre le propriétaire en demeure de procéder à l'élagage, notamment lorsque la haie déborde sur le domaine public.

Une intervention d'office peut ensuite être réalisée aux frais du propriétaire, selon la situation et les règles locales.

Le montant éventuel d'une amende dépend donc de l'infraction constatée et d'un éventuel arrêté municipal. Les haies concernées par certaines réglementations environnementales peuvent aussi être soumises à des règles particulières. (legifrance.gouv.fr)

Il est donc recommandé aux propriétaires de tailler leurs haies régulièrement et de se renseigner auprès de la mairie pour connaître les obligations et sanctions applicables dans leur commune.

INFOS PRATIQUES

MÉDECINS : GARDE D'URGENCE LIBÉRALE

Les médecins généralistes libéraux assurent pour Coublevie, une garde d'urgence libérale de 20h à 24h au Centre Hospitalier de Voiron à proximité des urgences. Le 15 est à composer dans tous les cas, 7 jours/7.

INFIRMIERS

La liste des infirmiers et infirmières de Coublevie est disponible sur www.coublevie.fr Vivre à Coublevie > Vie de Village > Professions médicales et paramédicales.

RÉVÉLEZ LE/LA PHOTOGRAPHE QUI EST EN VOUS !

Vous souhaitez partager vos meilleures photos dans votre Couble'Village ? N'hésitez pas à les partager en les envoyant à communication@coublevie.fr.

PHARMACIES

Trouver au quotidien une pharmacie de garde.
Téléphone : 0 825 74 20 30
Internet : www.servigardes.fr

DENTISTES

Les permanences sont disponibles sur le répondeur au 04.76.00.06.66

SI VOUS AVEZ DES INFORMATIONS À FAIRE PARAÎTRE

...dans le bulletin de la mairie,
merci d'envoyer les éléments à l'adresse :
communication@coublevie.fr
au plus tard le 15 de chaque mois.

La
Semaine
Bleue
À tout âge, ensemble !

**+ d'infos :
04 76 05 15 39
ccas@coulevie.fr**

